



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

ale,
I,Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

27 AVR. 2023

Le greffe

N° d'entreprise : **0431 073 146****Nom**(en entier) : **ATELIERS MERSCH**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue du Tiege 7 - 4890 Thimister-Clermont****Objet de l'acte : Démissions - nominations - pouvoirs**

Extrait des décisions par écrit de l'actionnaire unique du 14/04/2023 :

L'actionnaire unique, qui détient l'intégralité des voix, adopte les décisions suivantes :

1. Prise de connaissance des démissions des administrateurs et de l'administrateur délégué

L'actionnaire unique prend acte des démissions en qualité d'administrateurs et le cas échéant d'administrateur délégué, avec effet à compter du 14/04/2023, des personnes suivantes :

- Madame Audrey MERSCH, domiciliée à 4910 Theux, Parc Ménobu 464, en qualité d'administrateur ;
- Monsieur Olivier MERSCH, domicilié à 4800 Verviers, Clos Albert Delaive 15, en qualité d'administrateur ;
- Monsieur Michel MERSCH, domicilié à 4802 Heusy, Rue des Prés 73/7, en qualité d'administrateur ;
- Monsieur Thierry MERSCH, domicilié à 4800 Verviers, Rue Libon 34, en qualité d'administrateur et d'administrateur délégué.

2. Nomination de nouveaux administrateurs

L'actionnaire unique décide de nommer en qualité d'administrateur de la Société, et ce avec effet à compter du 14/04/2023, pour une période de 6 ans prenant fin après l'assemblée générale ordinaire de 2029 :

- Monsieur Roger GEHLEN, domicilié à 4960 Bellevaux-Ligneuville, Houyire 2 ;
- NP MOTOR, dont le siège est situé à 4821 Andrimont, Chemin de Xhénorie 11, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0862.140.255 (RPM Liège, division Verviers).

L'actionnaire unique reconnaît avoir pris connaissance de la désignation de Monsieur Eddy JOENEN (domicilié à 4845 Jalhay, Arbepine 7) par la SRL NP MOTOR, en qualité de représentant permanent pour l'exercice du mandat que cette dernière exerce au sein de la Société.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale, les mandats des administrateurs susmentionnés seront exercés à titre rémunéré.

3. Pouvoirs

L'actionnaire unique donne tout pouvoir à Monsieur Joachim Colot, et/ou Madame Anna Müller et/ou Madame Julie Decelle, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SRL pour accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 14/04/2023 :

Après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, le conseil d'administration, dans l'intérêt de la Société, et à l'unanimité des voix, adopte les décisions suivantes :

a) Prise de connaissance de la démission de l'administrateur délégué

Le conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Thierry MERSCH, domicilié à 4800 Verviers, Rue Libon 34, en tant qu'administrateur et administrateur délégué, et ce avec effet à dater de ce jour.

b) Pouvoirs

Le conseil d'administration décide de donner tout pouvoir à Monsieur Joachim Colot, Madame Anna Müller et/ou Madame Julie Decelle, et/ou tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SRL pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge.

Julie Decelle
Mandataire